

Liste « Pour un IUT professionnalisant et ambitieux »

Considérant que le Conseil d'IUT est l'instance majeure de notre Institut pour débattre, définir et porter les priorités de l'IUT vis-à-vis de ses étudiants, de notre université de rattachement, du monde socio-économique et plus largement de l'enseignement supérieur,

Nous nous engageons à :

1 – Soutenir une politique ambitieuse au service de la réussite des étudiants

- Garantir une **formation technologique de qualité**, fondée sur ce qui fait la force et la singularité des IUT :
 - une formation **professionnalisante** reposant sur les TP, les SAE, les projets, les stages et l'alternance, en lien étroit avec les entreprises et les acteurs socio-économiques du territoire ;
 - une formation **exigeante et ambitieuse** , permettant d'accompagner chaque étudiant dans la construction de son projet personnel et professionnel, qu'il soit orienté vers l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études.
- **Consolider le Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)** en veillant à préserver les principes pédagogiques qui font la réussite des IUT : pédagogie par projets, encadrement de proximité, suivi individualisé des étudiants et forte articulation avec le monde professionnel.
- Favoriser la **réussite et l'accompagnement des étudiants** en portant une attention particulière aux transitions (entrée en BUT, spécialisation, poursuite d'études, insertion professionnelle).
- Adapter en permanence nos formations à **l'évolution des métiers, des technologies et des compétences attendues**, notamment dans les domaines du numérique, de la transition écologique et des transformations liées à l'intelligence artificielle.
- Maintenir et développer des **équipements pédagogiques, informatiques et technologiques de qualité**, indispensables à des formations professionnalisantes.
- Soutenir le **développement de l'alternance** et consolider les partenariats avec les entreprises, qui constituent un atout majeur de l'identité des IUT.
- Veiller à la **pérennité des moyens financiers de l'IUT** (dotation universitaire et ressources propres) afin de soutenir l'innovation pédagogique, les investissements nécessaires aux formations et les spécificités du modèle IUT.
- Favoriser **l'implication de l'ensemble des personnels** dans les décisions et la vie de l'Institut à travers les conseils de département, les conseils de perfectionnement, les commissions, le conseil de direction et le conseil d'IUT.

2 – Contribuer au développement de notre université tout en affirmant la place de l'IUT

- Participer pleinement aux projets et à la dynamique de notre université, dans un **dialogue de gestion constructif et transparent**.
- Être vigilants à ce que l'IUT dispose des **moyens humains, logistiques et financiers nécessaires** à l'accomplissement de ses missions.
- Défendre les **spécificités pédagogiques et organisationnelles des IUT**, qui contribuent largement à l'attractivité et à la réussite de l'université.

3 – Défendre le modèle IUT et renforcer les coopérations

- Porter et défendre le **modèle pédagogique des IUT** dans l'enseignement supérieur.
- Renforcer les **coopérations entre les IUT du territoire Ain-Rhône-Loire**, afin de partager les expériences, développer des projets communs et valoriser l'excellence de nos formations.
- Contribuer à la **visibilité et à l'attractivité des IUT** auprès des lycéens, des étudiants et des partenaires socio-économiques.